



Paris, le 10 novembre 2021



à **M. Olivier BROCHET,**
Directeur de l'AEFE
Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
23 place de Catalogne
75014 PARIS



Objet : préavis de grève AEFE pour la semaine du 22 au 26 novembre 2021.

Monsieur le Directeur,

La période de pandémie (qui n'est pas encore terminée) a été, vous le savez, un épisode difficile pour l'ensemble de la communauté scolaire des établissements français à l'étranger.

Les personnels ont beaucoup donné, ont répondu « présents » y compris dans des situations parfois très complexes et où ils étaient eux-mêmes privés de déplacements personnels ou de phases dites d' « aération ». Leur vie professionnelle a néanmoins continué et ils ont su tenir bon, permettant ainsi le bon fonctionnement du réseau.

Pour soutenir ce dernier, des aides substantielles ont été déployées en direction des établissements et des familles. Les personnels quant à eux, n'ont bénéficié d'aucune aide. Pire encore, la prise en charge des frais de quatorzaine liée à certaines restrictions dans le monde, a cessé de couvrir, dans sa plus récente version, les personnels de droit local.

Pour les personnels, cette absence totale de prise en compte s'ajoute aux nombreux blocages de versement de primes statutaires que nous demandons depuis parfois plusieurs années. La situation s'est d'ailleurs récemment aggravée puisque la prime informatique et les quelques "revalorisations" issues du Grenelle de l'éducation ne sont pas versées aux personnels de l'Agence. Concernant toujours la rémunération, les dossiers fondamentaux que sont l'indemnité spécifique de vie locale (ISVL) ou l'avantage familial des personnels résidents n'ont pas du tout avancé. Où est la volonté de l'employeur ?

De nombreuses difficultés liées au dialogue social s'ajoutent à ce contexte où les personnels et leurs représentants ne sont pas entendus. En centrale comme dans le réseau, la situation doit évoluer très rapidement, pour revenir à un fonctionnement normal, où les textes réglementaires de l'opérateur public sont respectés.

Au-delà des mots, les personnels, inquiets pour l'avenir du réseau, attendent des avancées concrètes concernant leur rémunération et le rétablissement d'un dialogue social équilibré et respectueux à la hauteur d'un service public d'éducation à l'étranger digne de ce nom.

Pour marquer leur profond désaccord avec cette absence de prise en compte de la situation des personnels, pour obtenir des réponses concrètes, les organisations syndicales de la FSU signataires déposent un préavis de grève de 24 heures dans l'ensemble du réseau, pour la journée du 22 novembre 2021.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.



Bruno RIBARD
SNUipp-FSU Hors de France



Patrick SOLDAT
SNES-FSU Hors de France



Anthony DELTOUR
SNEP-FSU Hors de France